

## CONVENTION DE LOCATION



Entre:

**M & Mme Michel et Chantal DELEAN**

6, La Mosrinerie

50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD d'une part,

et

-----  
-----  
d'autre part, Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Le propriétaire ou son mandataire donne loyer au preneur qui accepte les locaux:

Cette maison, composée de 4 pièces, est sise à Saint Germain Le Gaillard - 4, La Mosrinerie

Le couchage est prévu pour un maximum de 6 personnes que le preneur s'engage à respecter.

La location commencera :

Le : (à partir de 15H)

et se terminera le : (avant 10H).

La location de la maison concernée est consentie aux conditions suivantes :

Prix de location :

300€ par semaine du 01/05 au 31/09

200€ par semaine du 01/10 au 30/04

Il est versé à valoir sur la location la somme de 25 % du montant total soit :

Le solde, payable lors de la remise des clés au locataire, soit en même temps qu'un dépôt de garantie d'un montant de **200€**.

Eau et gaz compris.

Électricité : 0,15€ par KWH consommé.

Fourniture de drap (facultatif) : 8€ la paire.

Taxe de séjour (Office du Tourisme de LA HAGUE) : 0,70€ / nuit / adulte.

En cas de défaillance du preneur, il resterait tenu au paiement du solde du loyer.

Cependant, dans l'éventualité où la maison pourrait être relouée au cours de la période considérée, resterait seul à sa charge le préjudice subi par le propriétaire, l'acompte versé demeurant dans tous les cas acquis au bailleur à titre d'indemnité minimum.

Le preneur s'engage à rendre les lieux dans l'état où il les a trouvés. Un état des lieux sera fait à l'arrivée et au départ.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Afin de conserver une habitation saine, les locataires s'ils sont fumeurs, s'engagent à le faire à l'extérieur.

Si l'une des conditions ci-dessus n'était pas remplie, le bailleur serait en droit de relouer immédiatement la maison objet du présent contrat, l'acompte versé lui restant acquis en tout état de cause.

Fait à \_\_\_\_\_  
(en double exemplaire)

le

Lu et approuvé,  
le locataire:

le loueur: